

La liberté politique chez le penseur Algérien Ibn-Badis.

Par, A.Bousafsaf.
Département d'histoire.
Université mentouri. Constantine.



Sans aucun doute, la liberté en générale constituait depuis toujours un cadre préalable pour l'épanouissement, l'évolution et la réalisation de l'être humain, soit sur le plan individuel ou sur le plan social.

Par conséquent cet impératif apriori indispensable pour le développement de la condition humaine avait été identifié par les philosophes, les réformateurs et les penseurs durant toute la longue histoire humaine comme l'émancipateur primordial des nations et des peuples.

tel est le cas dans notre plus proche histoire avec le grand réformateur et penseur algérien Ibn Badis, la liberté avait été chez ben badis un sujet très récurrent dans ses écrits que se soient articles, prêches ou exégèses du livres sacré le coran.

A cet effet ben badis insistait avec véhémence sue la dépendance d'une vraie pratique de la liberté avec une éducation solide et bien centrée sur des repères et des valeurs humaines partagés. Car la liberté selon ben badis exigerait une

éducation psychique, intellectuelle et sociale qui, permettrait à toute personne humaine de réjouir consciemment et dans de bonne condition de sa liberté.

Par conséquent, sur le plan théorique le point de vue de ben badis rejoignait les grandes idées des philosophes de la modernité qui prétendaient l'impossibilité de réaliser les maximes les plus élémentaires de la démocratie tels la liberté d'expression, la promotion de l'individu et la valorisation du travail humain. Etc. Sans le recours préalable et inéluctable à l'éducation au sens propre du mot. C'est d'ailleurs le point de vue du philosophe pragmatiste américain J. Dewey.

En revanche; Ben Badis appréhendait bien la situation de l'Algérie

et des algériens pendant la nuit coloniale, une situation caractérisée par la frustration voir la spoliation quasi-totale de leurs droits élémentaires pour une vie digne. vu cette situation du moins dramatique, Ben badis déplorait et dénonçait violemment l'hypocrisie de la France coloniale et de l'occident en général, qui manifestait pendant le traitement des affaires des peuples sous occupation coloniale le fameux « principe » du deux poids deux mesures.

Cependant, la France selon Benbadis respectait sans ambages, scrupuleusement et formellement les droits et libertés des français, en particulier leurs droit à l'expression libre, à critiquer et à manifester leurs opinions librement et même à le défendre, alors qu'en même temps elle (la France) affichait un refus catégorique d'accorder aux algériens ces mêmes droits. Cela est manifeste dans la politique de répression et de violence prônait par les gouvernements français à l'égard des revendications pacifiques et légitimes du peuple algérien durant la période de l'occupation.

Cette contradiction vécue par benbadis entre le rêve d'une liberté politique démocratique et tolérable, et la situation réelle d'un peuple humilié au quotidien lui avait poussait à dire des poèmes merveilleux invoquant l'adorable liberté en dénonçant son absence tragique.

En parallèle Ben badis n'avait jamais cessé de militer activement sur la scène politique pour restaurer les droits politiques des algériens.

c'est Dans ce cadre qu'il avait écrit son article de novembre 1937 « le nord africain tel qu'il doit être » dénonçant les politiques et les pratiques de la France coloniale et proposant des réformes et des nouvelles politiques afin de redresser la situation en Algérie ,ainsi que dans les pays colonisés. Parmi ces propositions on trouve : 1- le changement de la politique coloniale actuelle en faveur d'une nouvelle politique tolérable et plus élastique.

2- la reconnaissance de l'identité propre et indépendante des peuples.

3- accorder à ces peuples le droit au travail productif, au progrès et à la prospérité.

4- lui accorder toute sa liberté, son autodétermination et son indépendance.